

Maintenance des équipements industriels

Ce bac pro vise à entretenir et réparer les matériels des équipements de production (mécanique, électrique, pneumatique et hydraulique). L'élève apprend aussi :

- à participer activement aux divers travaux de l'équipe de maintenance ;
- à analyser les systèmes mécaniques ou automatisés ;
- diverses méthodes de maintenance pour diagnostiquer des pannes et préparer l'intervention. A lui ou à elle également de formuler des propositions d'amélioration.

Autre compétence développée pendant la formation : la communication. Que ce soit au niveau de la réception que de la transmission d'informations. Il ou elle se prépare à rédiger et argumenter des comptes-rendus d'intervention de maintenance.

Débouchés

Le ou la technicien-ne exerce son métier dans de nombreux secteurs de la production de biens d'équipements industriels. Autres pistes, les secteurs de produits manufacturés tels que : la métallurgie, l'aéronautique, l'agro-alimentaire, le bois, le papier-carton, la chimie, le pétrole, les produits pharmaceutiques.

Les conditions d'exercice diffèrent selon que l'entreprise est productrice de biens ou de services. Dans le second cas, il peut être nécessaire de se déplacer là où est implanté l'équipement dont la maintenance doit être assurée (ascenseur par exemple).

Métiers accessibles :

- Ajusteur-euse-monteur-euse
- Ascensoriste (après une formation spécifique type Mention complémentaire)
- Electromécanicien-ne
- Technicien-ne de maintenance industrielle...

Accès à la formation

En 3 ans. Admission de droit en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{er} pro : après un CAP du secteur industriel.

Qualités requises :

- esprit logique, sens de l'analyse et de la synthèse
- sens des responsabilités et de l'exigence de la qualité
- esprit d'équipe, qualités relationnelles, autonomie

Statistiques

En 2014, dans l'académie d'Amiens : 294 élèves présentés, 186 admis.

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou mathématiques et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation civique	4 h30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Réaliser les interventions de maintenance** : diagnostiquer les pannes ; réparer un composant ; identifier les risques, définir et mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées, etc.

- **Analyser le fonctionnement d'un bien** : analyser le fonctionnement et l'organisation d'un système ; analyser les solutions mécaniques réalisant les fonctions opératives, etc.
- **Organiser et optimiser son activité de maintenance** : préparer son intervention, émettre des propositions d'améliorations du bien.
- **Communiquer les informations** : recevoir et transmettre des informations, rédiger et argumenter des comptes rendus.

Stages (ne concerne pas les apprentis)

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :

- Epreuve scientifique et technique :
 - analyse et exploitation de données techniques, coeff. 3
 - mathématiques, coeff. 2
 - sciences physiques et chimiques, coeff. 2
 - Analyse et préparation d'une activité de maintenance, coeff. 4
 - Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel :
 - surveiller, améliorer, modifier les équipements, coeff. 2
 - intervention sur un équipement mécanique, coeff. 3
 - maintenance d'un système automatisé, coeff. 3
 - économie et gestion, coeff. 1
 - prévention - santé - environnement, coeff. 1

Domaine général :

- Langue vivante, coeff. 2
- Français, coeff. 2,5
- Histoire, géographie et éducation civique, coeff. 2,5
- Arts appliqués et cultures artistiques, coeff. 1
- Education physique et sportive, coeff. 1

Epreuve facultative (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du BEP Maintenance des produits et équipements industriels (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Assistance technique d'ingénieur
- BTS Maintenance des systèmes

- BTS Conception et réalisation de systèmes automatiques
- BTS Industrialisation des produits mécaniques
- BTS Maintenance et après-vente des engins de travaux publics et de manutention (*hors Picardie*)
- MC Technicien ascensoriste (service et modernisation) (*hors Picardie*)

Où se former en Picardie ?

En lycée public :

- LP Jules Verne, Château-Thierry (02)
- LP Jean Macé, Chauny (02)
- LP Joliot Curie, Hirson (02)
- LP Pierre Méchain, Laon (02)
- LP Condorcet, Saint-Quentin (02)
- LP Léonard de Vinci, Soissons (02)
- LP Paul Langevin, Beauvais (60)
- LP industriel Mireille Grenet, Compiègne (60)
- LP Lavoisier, Méru (60)
- LP Marie Curie, Nogent-sur-Oise (60)
- LP Boucher de Perthes, Abbeville (80)
- LP Lamarck, Albert (80)
- LP Edouard Branly, Amiens (80)
- LP Alfred Manessier, Flixecourt (80)
- LP du Vimeu, Friville-Escarbotin (80)
- LP Jean Racine, Montdidier (80)

En apprentissage :

- PROMEO - CFAI 8002, Saint-Quentin (02)
- PROMEO - CFAI 8002, Soissons (02)
- PROMEO - CFAI Oise, Beauvais (60)
- PROMEO - CFAI Oise, Compiègne (60)
- PROMEO - CFAI Oise, Senlis (60)
- PROMEO - CFAI 8002, Amiens (80)
- PROMEO - CFAI 8002, Friville-Escarbotin (80)

en savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr et www.onisep.fr/amiens
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents* de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac pro »
- Diplômes « Les bacs pro », « Du CAP au BTS-DUT »
- Parcours « Les métiers de la mécanique », « Les métiers de l'électronique ».

* les documents régionaux sont en ligne sur www.onisep.fr/amiens.

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un ou une conseiller-ère d'orientation-psychologue.